6

Cau FRC 1148

AU ROI
TRÈS-CHRÉTIEN,
SUR
LA PERSÉCUTION
DE L'ÉGLISE.

PARIS 1791.

M+W 2250

AU ROI TRÈS-CHRÉTIEN, SUR LA PERSÉCUTION DE L'ÉGLISE.

SIRE,

JE vous adresse ce que dit à un Empereur *Romain* (1) un homme qui seroit encore grand, quand il ne seroit pas saint (2). — Si c'est librement, que vous avez acquiescé aux Décrets que vous avez sanctionnés, vous condamnez notre

(1) *Valens.*

(2) Si volens adquievisti, damnasti fidem meam; si invitus, prodidisti tuam. *Ambros. ad Valentinianum. Epist. XVII.*

foi ; ſi c'eſt forcément & malgré vous, vous trahiſſez la vôtre. —

Quelle triſte condition, que d'être réduits à nous trouver moins à plaindre de vous voir dans les fers, que de vous voir libre !

Si vous êtes libre, vous ébranlez, par vos Décrets, la foi dans tout le royaume ; ſi vous êtes priſonnier, vous ne répondez ſans doute qu'à vous-même, & à votre conſcience, de votre foibleſſe.

Mais conſidérez, SIRE, quelle en eſt l'humiliation, ſi elle eſt l'effet de la peur.

Hé ! quel autre ſentiment auroit pu vous faire oublier vos premiers ſermens, qui étoient le gage des nôtres ?

La différence eſt immenſe entre la peur & la crainte. Celle-ci naît de la connoiſſance d'une cauſe ſupérieure ; celle-là d'un amour exceſſif de ſa propre conſervation. On craint Dieu, mais on n'en a pas peur ; on craint les méchans, mais on a peur de la mort.

Saint Louis a été fait priſonnier, avec ſes deux freres, en combattant contre les infidèles, près de *Maſſoure ;* mais il ne connut pas la peur.

Jean a été fait priſonnier à la bataille de *Poitiers*, en combattant contre les *Anglois ;* mais il ne connut pas la peur.

François Ier a été fait prisonnier à la bataille de *Pavie*, en combattant contre les Impériaux ; mais il ne connut pas la peur.

Henri IV, échappé au danger qui le pressoit à *Fontaine-Françoise*, écrivit à sa sœur : — *peu s'en faut que vous n'ayez été mon héritiere* — ; mais il ne connut pas la peur.

Si vous n'avez pas sçu défendre votre couronne, ayez du moins la force de déclarer, que vous n'êtes pas libre ; vous ménagerez une ressource à vos descendans, peut-être à vous-même. Sans cela, comment vous justifieriez-vous à la face de l'univers catholique, dont les Décrets que vous avez sanctionnés, offensent la croyance ? Si on avoit élevé des autels à des simulacres, vous diroit-il, vous auriez donc souffert, qu'on forçât les fidèles à assister à des sacrifices impies, à applaudir à un feu sacrilége, à se couvrir des cendres d'un bûcher idolâtre, à respirer la fumée des cadavres, à jurer sur l'autel d'une idole ! que dis-je ? vous en auriez sanctionné le Décret ! Qu'est-ce donc que de faire un serment, si ce n'est reconnoître la puissance de l'être qu'on appelle en témoignage ?

Dans une cause civile, SIRE ! chacune des parties doit être entendue ; dans la cause de la religion, c'est l'Eglise qui doit l'être ; si vous

aviez consulté ses vrais représentans, pas un n'eût approuvé les Décrets que vous avez sanctionnés.

Que répondriez-vous à l'Evêque qui vous diroit : — l'Eglise ne recherche plus ni votre protection, ni vos bienfaits, car vous les prodiguez à ceux qui la trahissent ; — l'autel du *Christe* rejette vos dons & vos offrandes, car vous le laissez profaner par des apostats ; — on ne peut partager son culte, ni protéger deux doctrines contraires.

Et si votre pere sortoit du tombeau, pour vous dire, — je n'ai pas eu de regrets en mourant, parce que j'ai cru revivre en vous ; j'étois au moins tranquille sur le sort de la religion, qui faisoit ma consolation pendant ma vie, parce que je l'ai crue sainte & inviolable, tant que ma race existeroit ; vous avez mal jugé de moi, si vous avez pensé, que j'eusse jamais prêté les mains à l'érection de deux autels dans une même Eglise, & à la sciſſion de celle qui a fait, depuis tant de siécles, le plus solide fondement de cet Empire, — que répondriez-vous ?

Si, pour vous accabler, tous vos ancêtres se réveilloient du sommeil de la mort, pour vous dire, — voyez par-tout le Royaume les monumens de piété, que nous avons élevés à la

religion, les dotations que nous avons faites à ſon Egliſe, ſouvent des dépouilles de nos ennemis, preſque toujours aux dépens de notre propre patrimoine ! & vous les laiſſez ſpolier ! que pourroit faire de plus notre ennemi ? & vous êtes notre fils, notre deſcendant ? Vous abrogez nos Décrets, vous caſſez nos dernieres volontés, ce qu'aucun ennemi de l'Etat n'a encore fait, depuis que notre race exiſte ! la ſeconde mort, que vous nous donnez, eſt plus amère que celle que donne la nature, car c'eſt celle de la vertu ; elle eſt plus humiliante, que celle qu'on reçoit de la main d'un ennemi, car, en vous dégradant, vous dégradez juſqu'à notre mémoire, — que répondriez-vous ? Mais trêve de ces déchirantes apoſtrophes !

Il ne s'agit plus aujourd'hui de dévotion, ni même de piété ; il s'agit de probité. Il ne s'agit plus de zèle, mais d'une ſaine politique. *Conſtantin* abandonna la religion de ſes peres, mais il ne la perſécuta pas. Serions-nous réduits à la néceſſité de vous adreſſer des remontrances pareilles à celles que firent à ſes ſucceſſeurs, les gardiens de la religion de leur Empire, quoiqu'ils ne la ſuiviſſent plus ?

« Si la religion de vos peres, leur dirent-ils, » n'eſt pas pour vous un exemple à ſuivre, que

» la tolérance au moins en soit un à donner à
» vos successeurs, & que la politique fasse ce
» que le culte de nos temples ne peut plus
» faire. Il existe à *Rome*, & au milieu du Sénat,
» un autel consacré à la victoire ; si c'est une
» vaine déité, souffrez au moins qu'on rende au
» nom, l'honneur qu'on refuse au simulacre.
» Vous devez beaucoup à la victoire, & sans
» doute vous lui devrez encore davantage. Que
» ceux qui n'ont rien obtenu d'elle, mépriseut
» son culte, à la bonne heure ; mais vous, ne
» dédaignez pas un patronage qui vous a été si
» favorable ; personne ne méprise ce dont on a
» tiré de grands avantages. Qu'on s'abstienne de
» la pompe des anciens rites, nous n'y trouvons
» rien à dire ; mais qu'il nous soit permis de
» transmettre à nos enfans, les impressions
» que nous avons reçues dans notre jeunesse,
» & que l'âge n'a point affoiblies dans nous.
» L'attachement aux anciennes habitudes est inef-
» façable. Rappellez-vous, que les entreprises
» de *Constance* n'ont pas eu de durée ; évitez de
» suivre des exemples, qui n'ont eu qu'un mo-
» ment d'influence ; nous désirons que votre
» nom, & votre réputation soient éternels, &
» que les âges futurs ne trouvent rien à y re-
» prendre.

» Dans quel lieu, ſur quel autel, irons-nous » jurer d'obſerver vos loix, & de garder la foi, » que nous ſommes prêts à vous rendre ? quelle » religion nous détournera du parjure ?

» Dieu eſt par-tout ſans doute ; aucun lieu » ne peut garantir les perfides contre les châti- » mens que ſa juſtice leur réſerve dans un temps » ou dans un autre. Mais la préſence de la reli- » gion augmente ſenſiblement la crainte dans » l'ame de ceux qui conçoivent le crime. Ses » autels invitent tous à la vertu, parce que là » foi de chacun y reſſortit. Rien ne donne plus » d'autorité aux loix, & aux jugemens, que » lorſqu'ils ſont rendus par des hommes que le » ſerment lie à la religion ; ceux qui commandent » aux autres, ne tirent que de lui leur ſûreté » perſonnelle ; ils ont tout à craindre des par- » jures.

» Citera-t-on des exemples ? Mais les erreurs » de ceux qui les ont donnés, doivent corriger, » bien loin d'encourager, ceux qui voudroient » les imiter. On peut excuſer une tentative dans » une choſe neuve ; mais lorſque l'événement » l'a condamnée, on n'eſt point excuſable de la » répéter. *Conſtantin*, qui avoit abandonné le » culte des ſimulacres, n'a point touché aux » temples ; il n'a rien ſupprimé dans les céré-

» monies de la religion de ſon Empire, ni dans
» les immunités des Vierges qui lui ſont conſa-
» crées. Gracieux envers le Sénat, qui ne lui a
» jamais été contraire, il a vu tranquillement
» nos lieux de purification, les noms de nos gé-
» nies tutélaires, les inſcriptions de nos temples;
» il s'informoit de leur origine, honoroit leurs
» fondateurs; il ſuivoit une autre Religion,
» mais il reſpectoit l'ancienne. Chaque peuple
» adreſſe & dirige ſon culte vers la divinité,
» qu'il croit être ſa gardienne; le Dieu ſuprême
» donne aux peuples des génies tutélaires, comme
» il donne des ames aux hommes; il en réſulte
» une utilité, qui leur aſſure à tous une pro-
» tection divine. Comme toutes les cauſes ſont
» couvertes d'un voile pour les foibles humains,
» la mémoire & les monumens ſont néceſſaires,
» pour les rappeller ſans ceſſe vers la Divinité.
» Comment donc nous interdiroit-on de ſuivre
» la foi de nos peres, qui ont ſuivi celle des
» leurs? Nous voyons tous les mêmes aſtres;
» le ciel nous eſt commun; le même monde nous
» embraſſe; nous marchons tous vers un grand
» ſecret, par des voies différentes. Abandonnons
» les diſputes aux oiſifs, & renfermons-nous
» dans la ſimplicité du raiſonnement.

» Quelle a été la charge pour le tréſor public

» des immunités accordées à nos Vierges, & des » dotations faites à nos Prêtres ? Hé quoi ! un » peuple qui se vante d'être parvenu à une grande » puissance, regretteroit-il le prix qu'il a assigné » à la virginité ? La chasteté est le seul honneur » réservé à cette espece de milice ; & on se per- » mettroit de la dépouiller, parce qu'elle n'a » d'autre ornement que la pudeur ? elle ne de- » mande que sûreté, & le nécessaire ; car la » médiocrité, dont elle se contente, la garantit » contre le reproche de la dissipation.

» Ainsi ceux qui veulent arracher à nos » Vierges, le peu qu'elles possedent, ajoutent » encore aux éloges qu'elles méritent ; la vir- » ginité, consacrée à la gloire d'une Religion, » qui a fait le salut de la Patrie, est d'autant plus » glorieuse elle-même, qu'elle renonce à toute » récompense.

» Qu'un pareil lucre ne souille pas le trésor d'un » grand peuple ! S'il doit être augmenté, que ce soit » des dépouilles des ennemis de la Patrie, non de » celles des Prêtres & des Vierges ; aucun lucre » peut-il compenser ce qu'on acquiert d'une ma- » niere odieuse ? & si ce n'est pas par avarice » qu'on se livre à une pareille spoliation, quel » peut donc en être le motif ? Seroit-il possible » qu'une dépouille, qui n'excite pas la cupidité

» de ceux qui l'ordonnent, n'eût d'autre objet,
» que de vexer ceux qui en sont les victimes?

» Comment! le fisc s'approprieroit l'héritage
» de la Religion? Quel attentat pour les Prêtres
» de la Justice! Est-il en leur pouvoir de casser
» les testamens, d'anéantir les actes publics, de
» dépouiller les morts, qui ne peuvent plus se
» défendre? La Religion seroit donc rayée du
» code des loix! Quel nom donneroit-on à l'en-
» levement des biens, qu'aucune loi, aucun acci-
» dent n'a rendus caduques? Les valets recevront
» des legs, les Juifs pourront tester, il n'y aura
» que nos Vierges & nos Prêtres, qui seront
» exclus de la faculté de posséder! Parce qu'on
» aura consacré un corps chaste au salut public,
» parce qu'on aura cherché à étayer l'empire des
» secours célestes, & attirer, par les pratiques
» de la vertu, la faveur divine sur les armes de
» la Patrie, on lui fera étranger! Parce qu'on
» aura rendu efficaces les vœux de tous, on
» n'aura rien de commun avec personne! La ser-
» vitude seroit donc préférable à la plus sainte
» de toutes les professions? Toute Patrie qui
» seroit ingrate, seroit mépriſable.

» Mais ce n'est pas seulement la Religion qu'il
» s'agit de défendre; c'est la Patrie elle-même.
» Qui peut assurer que les calamités publiques

» ne ſoient pas des châtimens céleſtes ? Voyez
» celles qui paroiſſent être l'effet des violences
» qu'on s'eſt déjà permiſes !

» Nos Peres ont honoré les Vierges veſtales,
» & les Prêtres conſacrés aux autels, d'une
» honnête propriété. Ce reſpect a duré juſqu'au
» temps de ces infames agioteurs, de ces *Trapé-*
» *zites* dégénérés, qui ont converti les alimens
» de la chaſteté en moiſſons pour de vils bro-
» canteurs. Quelle en a été la ſuite ! Une horrible
» famine. La ſtérilité frappa nos campagnes, &
» trompa les eſpérances de toutes nos Provinces ;
» ce n'étoit ni le vice de la terre, ni l'influence
» des aſtres ; la rouille n'avoit pas rongé les épis ;
» de ſtériles chalumeaux n'avoient pas étouffé
» le bon grain ; c'étoit le ſacrilege qui avoit
» brûlé la terre. Certes ! une pareille calamité n'a
» pu être que l'effet du châtiment d'une main invi-
» ſible. Les hommes furent réduits à demander
» leur nourriture aux arbuſtes ; le peuple de la
» campagne retourna au chêne pour lui arra-
» cher une horrible ſubſiſtance. Nos Provinces
» avoient-elles été frappées d'un pareil fléau,
» pendant que le reſpect public nourriſſoit nos
» Prêtres & nos Vierges ? Y eut-il un temps, où
» les hommes fuſſent obligés de ſecouer le chêne,
» d'arracher les racines des herbes, & où une

» fécondité mutuelle ne suppléoit pas aux besoins
» réciproques des Provinces, pendant que le
» peuple partageoit les biens de la terre avec les
» Ministres de sa Religion ? Cette communauté
» sanctifioit, pour ainsi dire, & multiplioit les
» bienfaits de la terre ; c'étoit une ressource &
» un préservatif, plutôt qu'une largesse. Peut-on
» douter, que ce que le besoin de tous revendique aujourd'hui, n'eût été donné pour assurer
» l'abondance à tous.

» Dira-t-on que ce qu'on enleve à une Religion, on le rend à d'autres ? Loin de nous ce
» misérable subterfuge ! Ce que le public a donné
» une fois à la Religion, n'appartient plus au fisc ;
» un Etat est une réunion d'hommes ; ce qui part
» de lui, reprend la nature d'une propriété privée ; un Etat gouverne tout ; mais en même
» temps il conserve à tous, ce qu'ils possedent.
» Quel a jamais été le fondateur, qui aie voulu
» rendre publics, les effets de sa munificence ?
» Ce qui sort de la main du public, pour être
» un monument de sa gloire, de sa piété, ou de
» sa reconnoissance, ne lui appartient plus ; & ce
» qui, dans le principe, a été un bienfait, devient par l'usage & la possession une dette.

» C'est donc un piége que vous tendent ceux
» qui vous insinuent, que vous pouvez ôter à

» la Religion les biens que vous ne lui donneriez » plus. Ne vous érigez pas en perſécuteur ; nous » ne demandons que cet état de Religion, qui » a donné à vos peres des héritiers légitimes. » Rappellez-vous leurs images vénérables ; ils » vous obſervent, & ils ſe croiront offenſés, ſi » vous touchez à un culte qu'ils ont reſpecté (1). »

SIRE ! ſi tel a été le langage des gardiens d'une Religion, ſur laquelle la nôtre ſeule a pu prévaloir, qu'aurions-nous à vous dire ? Sous vos yeux on profane les Egliſes ; ſous vos yeux on confiſque leurs poſſeſſions ; ſous vos yeux on rend le culte mercénaire ; ſous vos yeux on chaſſe les Evêques de leurs Siéges, pour leur ſubſtituer d'audacieux intrus ; ſous vos yeux on arrache les Paſteurs ordinaires du ſein de leurs troupeaux ; ſous vos yeux on viole les aſyles des Vierges, pour les livrer aux inſultes d'une infame populace, & à d'atroces flagellations ; ſous vos yeux on met en vente & à l'encan des Egliſes érigées par vos peres en l'honneur de leur Dieu ; les unes vont être transformées en Synagogues, d'autres en réceptacles de Sectes impies, peut-être en Moſquées, peut-être en lieux de proſtitution. Et vous

(1) Cette remontrance eſt de *Symmachus*, Préfet de la Ville : elle ſe trouve à la ſuite de la XVII^e^ Epître de Saint *Ambroiſe*.

611

sanctionnez tous ces attentats! Ayez donc au moins la force de déclarer que vous n'êtes pas libre.

Hé! ne voyez-vous pas, que c'est l'*Athéisme* qui éleve sa tête sous le masque de la tolérance? qu'il se couvre d'une lâche hypocrisie, & que pour s'insinuer dans l'esprit d'une aveugle multitude, il s'enveloppe du manteau tricolore de tous les Cultes, & de toutes les Sectes?

Je dirai, comme *Symmachus;* qui peut assurer que les calamités publiques ne sont pas des châtimens célestes? Qui peut assurer que nous n'en éprouvions bientôt d'horribles? Le fléau de la guerre en est une, comme celui de la famine. Qui peut assurer que nous ne devenions pas la proie de l'une & de l'autre?

Malheureuse *France!* si vous pouviez encore parler à un Roi *très-Chrétien*, vous lui diriez: — Considérez & révérez du moins mon âge; c'est ma Religion qui m'a amenée à ce long période; laissez-la moi, je ne m'en lasse pas; c'est elle qui a rendu mon Empire florissant; c'est elle qui en a reculé les limites; c'est elle qui m'a préparée à la longévité. La correction est un outrage pour la vieillesse, & la mort la suit de près. Qu'avez-vous à attendre vous-même, si ce n'est la dégradation & la honte, des Tyrans qui mettent en question jusqu'à l'*autorité paternelle?*